

Lycée  
Année scolaire 2018-2019

Jounieh, le 21 janvier 2019  
Réf. : Péd.280/18-19

Chers parents,

Nous vous informons que, pour plus d'entraînement aux **épreuves de badminton et de tennis de table** qui font partie de l'épreuve d'éducation physique et sportive (EPS) au baccalauréat, deux séances **supplémentaires** d'entraînement dans ces disciplines seront organisées par le professeur d'EPS, Mme Rouba BEYROUTHY, pour les élèves de la classe de terminale, sur les terrains du collège Saint-Joseph, Antoura et ce, le **mercredi 23 janvier 2019 et le mercredi 6 février 2019**.

Le départ du lycée aura lieu à 16h, sachant que nous assurerons le transport aller-retour et l'encadrement des élèves. Cependant, il est possible que les élèves, qui le souhaitent, et suite à l'accord des parents :

- puissent rester au lycée, après la fin des cours pour attendre le départ à Antoura ;
- puissent rentrer chez eux et retourner au lycée à 16h ;
- puissent rejoindre la classe directement au club sportif du collège Saint-Joseph, Antoura, à 16h20 ;
- puissent partir chez eux directement d'Antoura, suite à la fin de la séance, à 18h30 ;
- puissent retourner dans le bus scolaire jusqu'à chez eux si le trajet pris par l'autocar, d'Antoura à Jounieh, le permet ;
- puissent retourner dans le bus scolaire, au lycée, à Jounieh, sachant que leurs parents les récupéreront à 18h50.

Ces cours supplémentaires, à l'intention des élèves de terminale, sont obligatoires et indispensables, puisqu'ils permettent aux candidats de s'habituer aux conditions de l'épreuve d'EPS.

Merci de votre attention.

Rony GHARIOS  
Responsable pédagogique



Sekundarstufe II  
Schuljahr 2018/2019

Jounieh, den 21. Januar 2019  
Ref.: Péd.280/18-19

Liebe Eltern,

zur besseren Vorbereitung der Disziplinen Badminton und Tischtennis, die Teil der Sportprüfung des Französischen *Baccalauréats* sind, organisiert die Deutsche Schule Jounieh zwei **zusätzliche** Übungsstunden. Die Sportlehrerin, Frau Rouba Beyrouthy bietet sie am **Mittwoch, dem 23. Januar und am Mittwoch, dem 6. Februar 2019** für die Schülerinnen und Schüler der Klassenstufe 12 am *collège Saint-Joseph*, Antoura an.

Abfahrt von der Schule ist um 16 Uhr. Die Hin- und Rückfahrt sowie die Betreuung werden von der Schule gewährleistet. Nach der Übungseinheit ist es außerdem möglich, dass die Schülerinnen und Schüler in Absprache mit den Eltern:

- im Anschluss an den Unterricht bis zur Abfahrt nach Antoura in der Schule bleiben.
- nach Hause gehen und um 16 Uhr zur Schule zurückkommen.
- um 16.20 Uhr direkt zum Sportklub des *collège Saint-Joseph*, Antoura kommen.
- nach Ende der Übungsstunde, um 18.30 Uhr direkt von Antoura nach Hause fahren können.
- direkt aus dem Schulbus zu Hause aussteigen können, insofern es auf der Strecke von Antoura liegt.
- mit dem Schulbus zurück zur Schule fahren können, wo die Eltern sie dann um 18.50 Uhr abholen.

Die Teilnahme an den zusätzlichen Übungseinheiten ist für die Schülerinnen und Schüler der Klassenstufe 12 obligatorisch, da sie zur Vorbereitung auf die Prüfungsbedingungen dient.

Mit freundlichen Grüßen

Rony Gharios  
Pädagogischer Leiter

